

L'ÉCUREUIL ÉBRANLÉ PAR UNE VAGUE DE SUICIDES

Déclaration abjecte de BPCCE

Dans son numéro de juillet 2011, la revue CAPITAL diffusait un article « L'Écureuil ébranlé par une vague de suicides ». L'auteur, faisant état des suicides de quatre salariés de Caisses d'épargne en deux mois et de plusieurs tentatives par ailleurs, mettait l'accent sur la cause professionnelle pour au moins deux d'entre eux. Dans le numéro de septembre, BPCCE s'accorde un droit de réponse mensonger (cf. www.syndicat-unifie.net).

FAIRE PREUVE D'HUMILITÉ

Devant les actes désespérés de plusieurs de nos collègues, certaines organisations syndicales n'ont eu aucun scrupule à se répandre dans différents médias ! Le Syndicat Unifié-UNSA a choisi de rester réservé face à ces drames humains, en refusant de tomber dans la démagogie. Agir de la sorte, c'était respecter tant les victimes que leurs proches, mais aussi leurs collègues qui pourraient, dans de telles circonstances, se culpabiliser à tort. Aujourd'hui, l'attitude irresponsable de BPCCE nous conduit à réagir.

DES ÉLÉMENTS INCONTESTABLES ET ACCABLANTS

Le journaliste de CAPITAL, Gilles TANGUY, relate les propos de nombreux salariés qui évoquent le durcissement des conditions de travail pour expliquer le climat suicidaire que connaissent les Caisses d'épargne depuis plusieurs mois. Ses investigations l'ont d'autre part conduit à afficher des arguments incontestables :

- à la CE CAZ, la CPAM a requalifié le suicide d'une directrice d'agence en **accident du travail**
- à la CE IDF, le rapport d'un médecin du travail est accablant : « *en 2010 les cinq tentatives de suicides survenues parmi les salariés que je suivais ont toutes concerné des salariés d'agence ne supportant plus la pression commerciale ou la façon dont elle s'exerce parfois localement* ».

BPCCE VEUT DISCULPER LE BENCHMARK

En réponse, BPCCE s'empresse de dédouaner le Benchmark par la voix de Christine FABRESSE, directrice du développement. Elle affirme que cette méthode, initiée dans la Branche par M. KLEIN (directoire BPCCE) lors de son passage à la tête de la CE Rhône Alpes, « *ne met pas en compétition les collaborateurs* » et ajoute qu'« *aucun classement de la performance commerciale individuelle n'est établi* ». Mensonge, Madame FABRESSE ! Les salariés apprécieront une telle mauvaise foi à disculper les méfaits de ce type de management aux effets humains désastreux !

L'IMAGE DES CAISSES D'ÉPARGNE ÉCORNÉE

L'article de CAPITAL a écorné l'image des Caisses d'épargne. Trop attachés à ne pas risquer un syndrome « France Télécom », les dirigeants de BPCCE tentent de s'afficher comme ayant été à l'initiative d'une démarche de prise en compte des risques psychosociaux. C. FABRESSE a la mémoire courte : c'est bien le Syndicat Unifié-UNSA qui, dès mai 2008, a été à l'origine d'une campagne de lutte contre la souffrance au travail, avec la conclusion d'un accord de Branche le 15 juillet 2009 ! BPCCE s'est contenté d'assurer le suivi de cet accord... Quant à prétendre qu'aujourd'hui toutes les entreprises ont établi un diagnostic stress et mis en place un plan d'action, voilà une affirmation mensongère. Et pour la prise en compte des conditions de travail par BPCCE, elle ne date que de cette année... suite à la disparition dramatique de notre collègue de la CE CAZ !

LA DÉCLARATION DE C. FABRESSE À CAPITAL EST RÉVOLTANTE. A UN ARTICLE TRAITANT DU SUICIDE DE PLUSIEURS COLLÈGUES, ELLE N'A D'AUTRE SOUCI QUE DE PROTÉGER LE GROUPE BPCCE ET SES DIRIGEANTS. OR, QUAND LA CPAM ELLE MÊME REQUALIFIE UN SUICIDE EN ACCIDENT DU TRAVAIL, C'EST QU'ELLE DISPOSE D'ÉLÉMENTS IRRÉFUTABLES CONFORTANT LA THÈSE QUE LE DURCISSEMENT DES CONDITIONS DE TRAVAIL PORTE UNE LOURDE RESPONSABILITÉ DANS CES DRAMES.

LES DÉVIANCES D'UN MANAGEMENT POUVANT ALLER JUSQU'À L'HUMILIATION DES SALARIÉS DOIVENT ÊTRE DÉNONCÉES ET COMBATTUES. TOUT IMMOBILISME DE F. PÉROL ET M. KLEIN EN L'ESPÈCE SERAIT PERÇU COMME UNE ATTEINTE VOLONTAIRE À LA SANTÉ DES SALARIÉS !

Le Secrétariat National du Syndicat Unifié-UNSA :

Jean-David Camus, Karim Hacen, François-Xavier Jolicard, Sylvie Liziard et Paul Muscato